

ISSN : 2118-2000

**ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADÉMIQUES**



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Site : www.amopa69.fr



*Photo : Guillaume Cannat nuit du 17 au 18 juillet 2020 –La lettre du Guide du Ciel 176
Extrait du Site :www.leguidedu ciel.net*

Lettre Trimestrielle
ÉTÉ 2021

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, 5 rue Anselme – Lyon 69004

SOMMAIRE

<u>LE MOT DU PRÉSIDENT</u>	03
<u>PARTENARIAT</u> : signature de la convention AMOPA-CME	04-05
<u>ACTIONS POUR LA JEUNESSE</u> :	06
Actions 2021 :	
Poésies de deux lauréates primées par l'AMOPA nationale	07-08
Francophonie : dons de livres : lettre de remerciements, à l'AMOPA,	
de Mme la Présidente de l'Association des Amis de Madagascar	09-10
<u>ACTIVITÉS CULTURELLES</u>	11
21 au 26 Septembre 2021 : Voyage en Picardie et Hauts de France :	
notice descriptive et bulletin d'inscription	12-16
24 novembre 2021 à 14h30 : conférence « le ciel à l'œil nu » par J.M. Pallier :	
notice descriptive et bulletin d'inscription	17-20
<u>ACTIVITES MUSICALES</u> : descriptif et bulletins d'inscriptions Opéra /Auditorium	21-26
<u>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</u>	
5 octobre 2021 à 9h30 : Lycée François Rabelais à Dardilly	
Bulletin d'inscription – Pouvoir	27-30
INFORMATIONS	31
Recueil des activités culturelles et dons	32
Cotisation/abonnement 2021 : dernier rappel	33-34
Bulletin d'inscription des sympathisants 2021	35-36
<u>EN COUVERTURE</u>	
Sommaire	02
Le bureau	37
Le nœud au mouchoir	38

Lettre Trimestrielle «Été 2021»

Directeur de publication : Jean-Pierre POLVENT

Rédacteur en chef : Yves QUINTEAU

Mise en page, composition : J.DAUPHIN, J.ABBAL-LOISY, Jean-Marie PALLIER

Comité de lecture : Jacqueline DAUPHIN, Jacqueline ABBAL-LOISY
 Yves QUINTEAU, Monique ROUGEMONT

Impression : INSA LYON : 90 exemplaires

LE MOT DU PRÉSIDENT

La situation sanitaire s'améliore sensiblement grâce en particulier à la vaccination massive et laisse envisager un été sous les meilleurs auspices.

Mais il nous faut cependant déjà penser à la programmation de nos activités pour la rentrée en particulier les activités culturelles qui n'ont pu avoir lieu comme prévu.

Au voyage en Provence programmé en juin et reporté en octobre s'ajoute un voyage dans les Hauts de France en septembre dont vous trouverez les informations dans cette lettre. La conférence sur « le Ciel à l'œil nu » est prévue en novembre. Nous espérons enfin que les activités musicales 2021-2022 qui vous sont proposées pourront se réaliser.

Les actions pour la jeunesse quant à elles, comme cela a été précisé dans la lettre trimestrielle de printemps ont, pour la majorité d'entre elles, pu être organisées et les prix transmis aux établissements ou remis directement dans certains cas. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ces actions, vous le savez, nécessitent le soutien de partenaires pour les prix remis aux lauréats. Le Crédit Mutuel Enseignant est l'un des plus actifs et nous l'en remercions. Nous avons récemment reconduit avec lui notre convention de partenariat lors d'une rencontre dont vous trouverez le compte rendu dans cette lettre.

Pour conclure par une bonne nouvelle notre assemblée générale aura lieu le 5 octobre prochain dans des conditions normales. Le proviseur du lycée Rabelais de Dardilly a en effet aimablement accepté de nous accueillir et d'organiser à l'issue de l'assemblée générale un repas amical qui renouera ainsi avec la tradition.

Je vous y attends nombreux.

D'ici là, passez un bon été et continuez à prendre soin de vous.

YVES QUINTEAU
Président de la section

RENCONTRE AMOPA69 ET CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT DU SUD – EST



La rencontre a eu lieu ce 4 juin 2021, au sein de l'INSPÉ, entre l'AMOPA et le Crédit Mutuel Enseignant dans le but de réaffirmer leur convention de partenariat.

Le président Yves Quinteau a rappelé les objectifs de l'AMOPA en remerciant le Crédit Mutuel Enseignant du Sud-Est, représenté par la présidente de son CA, Mme Jeannine Creunet, et son Directeur, M. Pierre Thorat, pour le soutien financier qu'il apporte aux actions éducatives de l'AMOPA.

Le partenariat porte notamment sur le concours des Mariannes de l'AMOPA, concours départemental qui met en avant les valeurs de solidarité et de fraternité, auxquelles s'ajoutent les dimensions éducatives du développement durable.

Georges Grousset, responsable de ce concours, a présenté les quatre établissements primés pour cette année 2020-2021, faisant remarquer le dynamisme des équipes éducatives – malgré les conditions difficiles de cette année scolaire - et l'intérêt des élèves qui donnent le meilleur d'eux-mêmes lorsqu'ils sont motivés.

Les deux premiers prix de cette année, attribués au collège Déclic et aux lycées Aragon-Picasso, ont fait l'objet d'échanges entre les partenaires, le CME ayant participé à l'évaluation des dossiers, soulignant la qualité des dossiers et l'investissement des professeurs qui les présentent.

Nos remerciements à l'INSPÉ qui a bien voulu nous accueillir et à Georges Grousset qui a organisé cette rencontre



De gauche à droite : Jacqueline Dauphin – Yves Quinteau – Jeannine Creunet – Pierre Thorat



De gauche à droite : Georges Grousset – Yves Quinteau – Jeannine Creunet – Pierre Thorat



La signature entre Yves Quinteau et Jeannine Creunet



ACTIONS POUR LA JEUNESSE 2021

**POÉSIES DE DEUX LAURÉATES 2021
PRIMÉES PAR L'AMOPA NATIONALE**

Le loup et le coq

On croit que se venger est une bonne affaire :
Mais trouver une solution est bien mieux faire.

Un coq à belle allure chantait tous les matins.
Ce gallinacé n'avait peur de rien, pas même des êtres les plus vilains.
Chaque matin, il caquetait sur tous les toits.
De son travail il était fier et se vantait de sa grosse voix.
Non loin de là vivait un loup
Musclé, beau et fort.
Tous les matins, il se mordait la joue
Et disait : «Je te mangerai, maître coq ! »
Alors, un jour d'espoir,
Il marcha à pas discrets, comme s'il volait du caviar ;
Il ouvrit sa gueule, montra ses dents et cria :
«Aouh, imbécile de coq, tu m'as fait mal ! »
Car le coq malin, qui vérifiait son piège à loup toutes les nuits,
Cette nuit-là, s'en eut servi.
Alors le loup, pour ne plus se plaindre de rien,
Jura, enfin, de devenir végétarien !

Maria SCHOLER

Classe de 6^{ème}

Premier prix national

L'aiguille

Toi aiguille qui ne fais qu'avancer,
Montrant ce temps qui ne peut s'arrêter
Laisant derrière toi des souvenirs,
Quelques pleurs d'enfants, des rires, des sourires...

Toi aiguille qui ne fais que trotter,
Le temps grince et me coupe mon souffle,
Je regarde les gens au fil des jours se transformer.

Toi aiguille qui ne fais que tuer,
Ton Tic-Tac de mitraillettes se répète
Emportant tout sur une autre planète.

Un jour moi aussi je m'effondrerai,
Je cèderai ma place à mon prochain
Qui redoutera cet avenir mauvais,
Nous partirons dans ce monde lointain,
Et nous serons heureux, à tout jamais.

Malorie RUBAT DU MERAC

Classe de 5^{ème}

Second prix national

FRANCOPHONIE : DONS DE LIVRES À UNE ÉCOLE DE MADAGASCAR

**De Mme Marie-Noëlle BORREY
Présidente de l'Association « AUX AMIS DE MADAGASCAR »,
copie de sa lettre adressée à l'AMOPA,
à l'attention du Président section du Rhône,
en remerciements des dons d'ouvrages reçus
pour le Foyer Koloïna à Antsirabe.**

« Par ce courrier, je tiens à vous exprimer toute notre reconnaissance pour la générosité que vous nous témoignez par l'envoi des très nombreux ouvrages, acheminés jusqu'à notre Foyer Koloïna à Antsirabe.

Ce don est particulièrement important pour nous, du fait qu'il y a très peu de livres à Madagascar et que si nous avons maintenant une petite bibliothèque tout à fait respectable qui fait nombre d'envieux, c'est bien grâce aux dons que nous avons reçus et tout particulièrement de votre part.

Grâce à vous, nous envisageons de mettre en route un « Atelier de lecture » qui permettra aux jeunes filles d'échanger, le but étant de parfaire le français, langue unique à Madagascar pour tout ce qui a trait aux études et à l'administratif.

Il faut savoir que les cours, sont dispensés en malagasy, les enfants écrivent sur leurs cahiers en français et les récitations se font soit en français, soit en malagasy suivant les matières et suivant les professeurs ; le résultat est que ni le malgache, ni le français ne sont bien appris. On peut ajouter à cela que beaucoup d'enseignants – surtout dans le primaire – ne possèdent pas correctement le français. Vous comprendrez donc que la lecture est un facteur important pour rehausser le niveau de notre langue qui ne peut pas être contournée si l'on veut poursuivre des études secondaires et universitaires. Ce n'est pas un choix mais une absolue nécessité.

Pour compléter cette information, il faut aussi savoir que des élèves ne bénéficient d'aucun livre pour leurs études et que si des erreurs sont inscrites lors de la prise des notes en cours, cette erreur est intégrée et reste dans la mémoire. Les cours étant appris par cœur, plus que compris (problème de la langue), les résultats sont absolument dramatiques : les enfants récitent des pages entières sans en comprendre le sens.

Votre générosité et votre implication auprès de notre Foyer, nous permettent de développer l'outil de la lecture afin que les jeunes filles puissent mieux appréhender, de manière ludique notre belle langue française, et au nom de notre Conseil d'Administration et des 30 Koloïnettes, je vous renouvelle, Monsieur le Président, nos remerciements les plus sincères à vous et à tous les membres de votre Association, avec une pensée toute particulière pour Mme Christiane FERRA, notre interlocutrice privilégiée, marraine au foyer, et notre « Dame de cœur ».

**Marie-Noëlle BORREY,
Présidente**



ACTIVITÉS CULTURELLES



Voyage en Picardie et Hauts de France

Du 21 au 26 septembre 2021

Ce voyage est réservé aux adhérents et aux sympathisants de l'AMOPA section du Rhône et Métropole de Lyon



Programme :

Jour 1 - mardi 21 septembre 2021 : LYON – LILLE – ROUBAIX – ARRAS

Départ de Lyon en TGV. L'heure de départ sera précisée ultérieurement.

Arrivée à Lille centre.

Après-midi à Roubaix. Visite guidée du **Musée de la Piscine**.

Route vers Arras. Installation à l'hôtel d'Arras pour la durée du séjour.

Jour 2 – mercredi 22 septembre 2021 : Baie de Somme

-Matin : visite de l'**Abbaye Royale de Saint Riquier**, déjeuner au Crotoy.

-Après-midi : excursion avec le **petit train de la baie de Somme** entre Le Crotoy et St Valéry sur Somme, puis balade à pied le long de la baie de Somme, **Cayeux, Mers-les-Bains**, le port de pêche du **Tréport** avec les plus hautes falaises de craie d'Europe.

Jour 3 – jeudi 23 septembre 2021 : Anneau de la Mémoire – LENS

-Matin : visite guidée de l'**Anneau de la Mémoire et de la Nécropole de Notre Dame de Lorette**

-Après-midi : visite guidée du **Musée du Louvre Lens**, exposition permanente « La Galerie du Temps », 200 œuvres depuis l'Antiquité jusqu'aux temps modernes.

Retour à Arras, fin d'après-midi libre.

Jour 4 – vendredi 24 septembre 2021 : Côte d'Opale

-Matin : excursion en autocar vers la Côte d'Opale, bref arrêt à **Aire sur la Lys** (beffroi et collégiale) et arrivée à **St Omer, visite de la cathédrale**.

-Déjeuner à St Omer. Continuation vers Calais, les « Six Bourgeois » sur la place de l'hôtel de ville, puis **route côtière des deux caps** (Gris-Nez et Blanc-Nez), arrêt à Wimereux et à **Boulogne sur Mer** (la ville haute) et passage au retour à **Béthune** pour admirer le beffroi sur la place.

Retour à Arras.

Jour 5 – samedi 25 septembre 2021 : ARRAS – Haute Somme

-Matin : découverte guidée et pédestre d'**Arras, la cathédrale, le Musée des Beaux-Arts, les 3 salles remarquables de la mairie d'Arras** : salle du conseil, salle des mariages et grande salle des fêtes.

Passage sur le marché millénaire.

-Après-midi : excursion en autocar **en Haute Somme**. Arrivée à **Amiens**. **Promenade en barque sur les Hortillonnages**. Visite guidée de la **cathédrale d'Amiens**.

Au retour, vue sur les marais et passage sur la colline Baudimont dominant Arras.

Jour 6 – dimanche 26 septembre 2021 : LILLE – retour LYON

-Matin : départ pour Lille. Visite guidée pédestre de **Lille, la cathédrale Notre Dame de la Treille, la Vieille Bourse...**

-Déjeuner de spécialités dans une brasserie lilloise.

Retour en TGV (l'horaire sera précisé ultérieurement).

Le prix comprend :

-Les transports, TGV et autocar de grand tourisme pour la durée du séjour,

-Le logement 5 nuits à l'hôtel en centre d'Arras, petits déjeuners inclus,

-Les déjeuners et les dîners (1/4 vin ou 1 bière par personne),

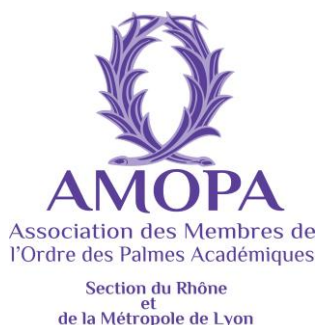
-Les visites mentionnées au programme,

-Les services de guides locaux,

-L'accompagnement bénévole d'Athéna,

-L'assurance annulation,

-L'assurance assistance rapatriement.



BULLETIN D'INSCRIPTION

' Voyage en Picardie et Hauts de France

Du 21 au 26 septembre 2021

Ce voyage est réservé aux adhérents et aux sympathisants de l'AMOPA section du Rhône et Métropole de Lyon

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Mail :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Nom et prénom de la personne qui vous accompagne et son N° d'adhérent ou de sympathisant

Cochez l'option de logement choisie : pour les chambres doubles, indiquez votre préférence (le choix sera respecté selon les disponibilités de l'hôtel).

Chambre à lit double .. Chambre à 2 lits

Chambre individuelle .. (supplément : 340 €)

Prix par personne : 1 320 €

En raison des difficultés d'organisation dues à la crise sanitaire, nous vous demandons, exceptionnellement, de verser la totalité du prix,

soit 1 320 €/personne avant le 10 juillet 2021.

Ce voyage est proposé pour un minimum de 18 participants.

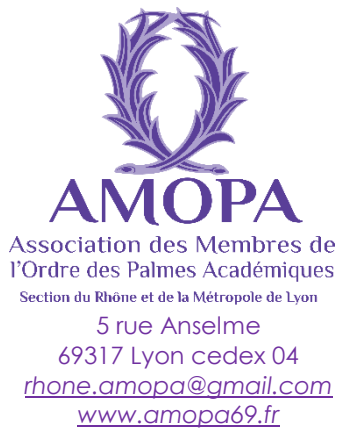
En cas d'annulation, un montant de 5% sera retenu par l'AMOPA.

Le bulletin d'inscription et le chèque sont à renvoyer à :

Marie-Thérèse PECCEU : 42 rue Paul Bert 69003 LYON - Tél : 04 78 60 19 47

A,.....le.....Signature :

(*) Pour adhérer à notre association en qualité de membre sympathisant, (coût de l'adhésion : 32 €), nous contacter ou consulter notre site internet : <http://www.amopa69.fr/adhesion.html>



Lieu : INSPÉ de l'Académie de Lyon
5 rue Anselme
69004 LYON
Bus : C13 et C18
arrêt : Clos Jouve

NOTICE DESCRIPTIVE
Conférence « LE CIEL A L'ŒIL NU »

24 novembre 2021 à 14h30

Conférencier : Jean-Marie PALLIER



Image Stellarium

Depuis l'aube de l'humanité, les hommes ont contemplé le ciel et l'astronomie, la plus ancienne et la plus universelle des sciences, s'est développée partout dans le monde.

Cette observation du ciel à l'œil nu a conduit à deux approches. La première est mythologique : les Anciens ont observé les astres du ciel et leur ont donné un sens souvent lié à leurs propres divinités.

La seconde est scientifique : le ciel devient un repère spatial qui permet de se diriger sur terre ou sur mer ainsi qu'un repère temporel qui permet de fixer un calendrier.

Aujourd'hui, les pollutions atmosphérique et lumineuse empêchent une grande partie de l'humanité de contempler le ciel et la voie lactée n'est plus visible que loin des villes. Pourtant contempler le ciel reste une source de connaissance et de réflexion accessible à tous.

En s'appuyant sur l'évocation du ciel des Anciens, cette conférence présentera les objets célestes visibles à l'œil nu ou avec des jumelles et montrera comment les repérer dans le ciel au fil des jours et des saisons.

Cette conférence est gratuite pour les adhérents et les sympathisants mais l'inscription est obligatoire.



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

Lieu : INSPÉ de l'Académie de Lyon
5 rue Anselme 69004 LYON
Bus : C13 et C18 - arrêt : Clos Jouve

BULLETIN D'INSCRIPTION
Conférence « LE CIEL A L'ŒIL NU »
24 novembre 2021 à 14h30

Conférencier : Jean-Marie PALLIER



Image Stellarium

En s'appuyant sur l'évocation du ciel des Anciens cette conférence présentera les objets célestes visibles à l'œil nu ou avec des jumelles et montrera comment les repérer dans le ciel au fil des jours et des saisons.

Cette conférence est gratuite pour les adhérents et les sympathisants mais l'inscription est obligatoire.

**Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer,
avant le 15 octobre 2021**

À : Mme Jacqueline DAUPHIN : 84 rue Chazière - 69004 LYON

☎ : 04 78 30 55 62 – Mel : j.dauphin@wanadoo.fr



Conférence « LE CIEL À L'ŒIL NU »
« Le 24 novembre 2021 à 14h30 »

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Nom et prénom des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant :

.....

.....

A....., le.....

ACTIVITÉS MUSICALES

Saison 2021-2022

Pour la prochaine saison musicale, quatre soirées sont proposées aux membres de notre Association.

Votre attention est attirée sur le fait que le nombre de places qui nous est réservé est limité : tant à l'Opéra qu'à l'Auditorium. Ces deux organismes servent en priorité leurs abonnés.

Des changements de dates ou de séries, en espérant que les méfaits de la pandémie aient disparu, peuvent intervenir pour un ou plusieurs concerts. Pour l'Auditorium nous demandons des places en **seconde série** : tous les concerts envisagés sont au **tarif B soit 30 € / personne**.

Précision : avant chaque concert à l'Auditorium, des propos d'avant concert de 30 minutes environ ont lieu dans l'atrium une heure avant le début du concert.

Les places sont attribuées dans l'ordre de réception des demandes. Il est possible de s'inscrire pour 1, 2, 3 ou 4 soirées, mais il est impératif de **remplir le ou les bulletins d'inscription correspondant aux soirées choisies**.

Il convient de ne joindre aux bulletins, le cas échéant, que **deux** chèques : le premier pour les places demandées à **l'OPÉRA**, le second pour celles de **l'AUDITORIUM** ; bien entendu chaque fois à l'ordre de « **AMOPA Section du Rhône** ». Merci d'adresser bulletins d'inscription et chèques accompagnés de deux (minimum) enveloppes timbrées à votre adresse : en effet, même si vous ne demandez que l'Auditorium, le poids des billets peut facilement dépasser les 20 grammes de la Poste.

Votre compréhension facilitera le travail de secrétariat et de comptabilité : nous vous en remercions.

Nous recevrons les billets vers la fin-septembre et ne pourrons les adresser qu'après cette date !

Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter :

Marie-Thérèse PECCEU : Tél.fixe : 04.78.60 19 47 – Mobile : 06 82 61 65 02

Date limite d'inscription : 10 juillet 2021



Section AMOPA 69
5 rue AnselmeO
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION N°1

OPÉRA DE LYON

Lundi 11 octobre 2021 à 20 heures
1 Place de la Comédie, 69001 Lyon

FALSTAFF

Opéra de Giuseppe VERDI : Mise en scène Barrie Kosky
Direction musicale Danièle Rustioni
Coproduction Festival Aix-en-Provence, Bolchoï, Komische Oper Berlin

Notez que certaines places peuvent ne pas permettre de voir les sur-titrages !

Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer,
avant le 8 juillet 2021

Accompagné d'un chèque de 68 euros libellé à l'ordre de « AMOPA Section du Rhône »

À : Marie-Thérèse Pecceu : 42 rue Paul Bert 69003 LYON

Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, pour l'envoi des billets. Merci



Bulletin n°1 - OPÉRA de LYON

NOM :Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant

.....
.....
.....

Nombre de placesX 68€ =euros



Section AMOPA 69
5 rue Anselme 69317 Lyon c
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION N°2
AUDITORIUM DE LYON

149 Rue Garibaldi, 69003 Lyon

Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer, avant le 8 juillet 2021

**Accompagné d'un chèque de 30€ /personne et par concert
à l'ordre de « AMOPA Section du Rhône »**

À : Marie-Thérèse Pecceu : 42 rue Paul Bert 69003 LYON

Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, pour l'envoi des billets. Merci



Bulletin n°2 - AUDITORIUM de LYON

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant

Concert du samedi 2 octobre à 18h

DVORAK - WALKER -KORNGOLD : Nb de places × 30€ = euros

Concert du 5 février 2022 à 18h

FAURE-CHAUSSON-FRANCK Nb de places x 30€ = euros.

Concert du 14 mai 2022 à 18h

SMETANA : La Moldau Nb de places × 30€ = euros

TOTAL : _____ euros

LYON, leSignature



Section AMOPA 69
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Accueil à 9h (Les documents seront remis à l'entrée)

Assemblée générale de 9h30 à 12h30

Elle sera suivie d'un repas

Coût du repas : 27 euros

Accès transports en commun : depuis le métro D, - Bus ligne 89 : Arrêt les Saules

Par la route : autoroute A6 - sortie 33 Limonest La Garde Dardilly porte de Lyon

**Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer, avec le chèque correspondant au nombre de repas, à libeller au nom de :
Amopa section du Rhône avant le 15 septembre 2021**

À : Madame Jacqueline Dauphin : 84, rue Chazière 69004 Lyon

☎ : 04 78 30 55 62 - Mel : j.dauphin@wanadoo.fr



Assemblée générale du 5 octobre 2021

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel : @

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant - N° d'adhérent :

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant :

.....

Seuls les membres actifs ont droit de vote dès lors qu'ils ont cotisé en 2020

Total nombre de personnes :

Nombre de personnes participant au repas :

A le,

Signature



Section AMOPA 69
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMOPA

Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Mardi 5 octobre 2021 au Lycée François Rabelais de Dardilly

Tout membre de l'association ayant payé sa cotisation en 2020 ou avant le 31 mars 2021 peut donner une procuration de vote à un autre membre de sa section dont il s'assurera de la présence à l'assemblée générale et de la non détention d'un autre pouvoir.

Un même membre ne peut détenir plus d'un pouvoir en sus du sien (articles 8 des Statuts, 17 et 20 du Règlement intérieur de l'AMOPA).

POUVOIR

À envoyer par poste ou par Mel à :

Jacqueline Dauphin : 84 rue Chazière 69004 LYON : j.dauphin@wanadoo.fr



Mme/M. Nom/Prénom Adresse Section N° d'adhérent

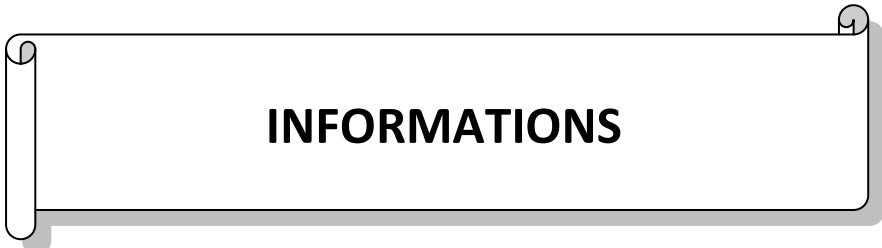
Donne pouvoir à : (à compléter obligatoirement, un pouvoir en blanc n'étant pas valide)

Mme/M. Nom/Prénom : Section N° d'adhérent

Pour me représenter et prendre part à tous les votes en mon nom,

Lors de l'Assemblée générale du 5 octobre 2021

Date et signature



Recueil des activités culturelles de la section

Vous pouvez vous procurer le recueil 2019 des activités culturelles de la section du Rhône, pour la somme de **10 euros** en vous adressant à :

Madame Monique ROUGEMONT

Tél. : 04.78.27.40.54

ou par courriel : m.rougemont8@gmail.com

Si vous désirez recevoir le document par la poste,

veuillez rajouter **6 euros supplémentaires** (tarif d'expédition), ce qui porte le montant à **16 euros (recueil + envoi)**

SOUTIEN A NOTRE SECTION

■ Vous pouvez soutenir nos actions en faveur de la jeunesse en faisant un don à notre section : <https://www.amopa69.fr/partenariat.html>

Pour cela, vous pouvez faire parvenir un chèque, distinct de celui de votre adhésion, établi à l'ordre de AMOPA section du Rhône et l'adresser à :

Section AMOPA 69 - Soutien et Partenariat

5, rue Anselme – 69317 Lyon cedex 04

L'AMOPA étant une association Loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique, votre soutien est déductible de votre impôt sur le revenu à concurrence de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Le reçu fiscal correspondant vous sera adressé.

COTISATION - ABONNEMENT 2021 À L'AMOPA

■ **Pour les MEMBRES de l'AMOPA : Chevalier, Officier ou Commandeur ainsi que pour les MEMBRES SYMPATHISANTS adhérents en 2020**

Le siège national vous a fait parvenir par courrier l'appel de cotisation et d'abonnement à la revue pour l'année 2021 dans le courant du mois de janvier.

VOUS ADRESSEZ

**VOTRE COTISATION ET VOTRE ABONNEMENT A LA REVUE
AU SIÈGE NATIONAL DE L'AMOPA : 30 AVENUE FÉLIX-FAURE 75015 PARIS**

COTISATION D'ADHÉSION À L'AMOPA ET ABONNEMENT À LA REVUE

Membre actif (décoré ou sympathisant) : 32 €

Adhésion avec abonnement à la revue : 56 €

Membre de soutien : 48 € - adhésion avec abonnement à la revue : 72 €

Membre bienfaiteur : à partir de 88 €

Abonnement à la revue : ajouter 24 €

La cotisation d'adhésion ouvre un droit à déduction fiscale de 66 % de son montant et au reçu fiscal correspondant.

La cotisation n'est valable que pour l'année civile.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à AMOPA secrétariat national 30 avenue Félix Faure 75015 Paris.

■ **NOUVEAUX MEMBRES :**

Toute personne peut adhérer à notre association en qualité de membre décoré s'il ou elle est titulaire de palmes académiques ou membre sympathisant si elle ne l'est pas.

Membres décorés : bulletin à télécharger sur le site de l'AMOPA amopa.asso.fr/adherer-a-lamopa

Membres sympathisants voir bulletin page suivante à adresser à :

Mme Jacqueline Dauphin - 84 rue Chazière - 69004 LYON

N'hésitez pas à contacter toute personne de votre connaissance (décorée ou non) intéressée par les activités de notre association et désireuse de nous soutenir.

Merci de votre fidélité, de l'intérêt et du soutien que vous apportez à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA).



**ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES
(Reconnue d'utilité publique décret du 26-septembre 1968)**

Siège : Ministère de l'Éducation Nationale
Secrétariat : 30, avenue Félix Faure 75015 PARIS
Tél : 01 45 54 50 82



ANNÉE 2021

BULLETIN D'ADHÉSION SYMPATHISANT

Nom et prénoms : M., Mme, Mlle

Date de naissance : _____ *Profession ou qualité :* _____

Adresse : _____

(Écrire tous les noms propres, patronymes, domicile, en lettres capitales et souligner le prénom usuel).

Mel : _____ @ _____

Tél. fixe : _____ *Tél. mob.* _____

Demande son inscription en qualité de :

Marquer votre choix d'une X et indiquer le montant total de votre versement par chèque **libellé à l'ordre de « AMOPA »**

- **Membre sympathisant : 32 €**
- **Membre de soutien : 48 €**
- **Membre bienfaiteur à partir de 88 €**
- **Abonnement à la revue : ajouter 24 €**
- **Don éventuel :€**

Date et signature

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Siège : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
5, rue Anselme - 69317 Lyon Cedex 04

Présidents d'Honneur

M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône
M. le Recteur de la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'Académie de Lyon,
Chancelier des universités
M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale du Rhône
M. le Directeur INSPÉ (ex ESPE) de l'Académie de Lyon – Université Claude Bernard Lyon 1
M. Jean-Pierre BIOT, proviseur honoraire

Président honoraire

M. Jacques JUMENTIER, inspecteur d'académie honoraire

Bureau de la section:

Président : **M. Yves QUINTEAU**, directeur général des services honoraire de l'ENS de Lyon
Vice-présidente : **Mme Christiane FERRA**, inspectrice principale honoraire - enseignement agricole
Secrétaire générale : **Mme Jacqueline DAUPHIN**, attachée principale d'administration universitaire honoraire
Secrétaire adjointe : **Mme Monique ROUGEMONT**, professeur certifié honoraire
Trésorière : **Mme Danièle ANRÈS**, attachée principale d'administration d'Etat honoraire
Trésorier adjoint : **M. Gérard HEPP**, professeur agrégé honoraire

Chargés de mission :

Partenariat : MM. Jean-Marie PALLIER et Yves RAFFESTIN, Georges GROUSSET

Concours Palmes de l'Apprentissage : M. Jean-Marie PALLIER

Concours « Mariannes de l'AMOPA » : M. Georges GROUSSET

Concours « Palmes Jeune Arbitre » : M. Gérard BOUCHET

Concours «AMOPA/AAUL» : MM. Yves QUINTEAU, Mme Christiane FERRA

Concours « Défense et Illustration de la langue française » :

Mme Annie MAMECIER-DEMOUNEM

Concours : « Nous l'Europe » : Mme Marie-Annie MICHOU-SAUCET et M. Jean-Louis COPPÉRÉ

Concours «IMAGING'Action» : MM. Jacques NOCLIN et Louis SANYAS

Bourses de l'Enseignement Supérieur : Mme Christiane FERRA et M. Gérard BOUCHET

Francophonie : Mme Chantal DENTZER et M. Gérard HEPP

Activités culturelles : Mmes Michèle ANTIGNAC, Jacqueline DAUPHIN, Marie-Thérèse PECCEU
Monique ROUGEMONT et M. Louis SANYAS

Publications : Mmes Jacqueline ABBAL-LOISY, Monique ROUGEMONT et M. Jean-Marie PALLIER

Site Internet : MM. Jean-Marie PALLIER, Georges GROUSSET.

NŒUD AU MOUCHOIR

OPÉRA ET AUDITORIUM
date limite d'inscription : 8 juillet 2021

Du 21 au 26 septembre 2021
Voyage en Picardie et Hauts de France
Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 10 juillet 2021

Mardi 5 Octobre 2021 à 9h30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Lycée François Rabelais Chemin du Dodin à Dardilly
Transports en commun : Métro D – Bus 89 - Arrêt Les Saules
Par route : Autoroute A6 - Sortie 33 Limonest La Garde Dardilly Porte de Lyon

Du 14 au 16 octobre 2021 Voyage en Provence : inscriptions closes

Mercredi 24 novembre 2021 à 14h30
Conférence : « Le Ciel à l'œil nu » présentée par Jean-Marie PALLIER
ESPÉ 5, rue Anselme, 69004 Lyon
Bus C13 et C18 – Arrêt Clos Jouve

Sous réserve de modifications



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
Site : www.amopa69.fr
Site amopa nationale : www.amopa.asso.fr